Elections Législatives du 18 Novembre 1962 -- Département du Nord -- 18me Circonscription

Cantons de Valenciennes-Est - Condé-sur-Escaut

UNION NATIONALE

pour le RESPECT des LIBERTÉS et le PROGRÈS SOCIAL



Ernest DENIS
DÉPUTÉ SORTANT

Je compte sur vous, comme hier vous avez pu compter sur moi. [signature]

Candidat suppléant :



DROUSIE Jean
Employé de bureau
Conseiller municipal
de la ville de Quiévrechain
Rhin et Danube

Electrices, Electeurs, Chers Concitoyens,

Vous avez, en 1958, voté U.N.R. **pour condamner le système politique de la IVe République. Vous souhaitiez un véritable renouveau national.**

La Ve République n'a pas, jusqu'à présent, répondu aux espoirs que vous aviez mis en elle. **En 1958, vous escomptiez autre chose.** Ernest DENIS aussi qui, dès son arrivée à l'Assemblée Nationale, s'est trouvé devant un véritable cas de conscience.

Dès janvier 1960, Ernest DENIS a dit NON à un Pouvoir qui **lui avait menti, car ce Pouvoir a menti et n'a cessé de mentir au Peuple français,** qu'il s'agisse :

— du sort de l'ALGERIE, des Français d'Algérie et des Musulmans fidèles à la France ;

— de la politique économique et sociale dont les brillants résultats n'existent que dans les déclarations ministérielles et dans les grèves répétées qui reflètent le mécontentement des travailleurs dont la condition n'est pour le Pouvoir qu'une affaire secondaire ;

— du respect de la Constitution et des libertés républicaines ;

— de la liberté d'expression constamment bafouée par la monopolisation de la radio et de la télévision et la mise en condition des journaux d'opposition, etc...

Ernest DENIS s'honore d'avoir été l'un des premiers à dire **NON aux mensonges, NON à l'énorme escroquerie** qui devait mener le Peuple français de la démocratie au pouvoir personnel et, en fin de compte, à la dictature.

Ernest DENIS s'honore **d'avoir été l'un des premiers à choisir entre le programme sur lequel il avait été élu et une formation qui n'a cessé de renier ses serments les plus solennels.**

Ernest DENIS a dit **NON** au moment où **il suffisait de dire oui** pour que les grâces et les prébendes lui soient distribuées comme aux inconditionnels, et aux frais du Peuple français.

Alors que tant de communes de France ignorent l'électricité et l'eau potable, des sommes fantastiques sont consacrées à une **illusoire force de frappe** ou distribuées, **sous le prétexte** d'aide aux pays sous-développés, **aux nouveaux maitres** de la défunte Communauté française. Alors que l'agriculture manque de débouchés, la France finance l'achat de sucre cubain par l'Algérie indépendante à qui nous venons de donner 100 milliards d'anciens francs en trois mois. Nous en sommes remerciés par le meurtre, la torture, la spoliation des Français et des Musulmans qui nous ont été fidèles, les injures quotidiennes à la civilisation chrétienne et à notre pays.

S'il est un représentant qui est resté lucide dans cette course folle vers la dégradation nationale, **c'est bien Ernest DENIS.**

S'il est un représentant **qui ne vous a pas menti,** n'a même pas craint d'affronter la colère de gens mal informés et **n'a fait usage de son mandat que pour le bien public et le respect de la parole donnée, c'est encore Ernest DENIS.**

Vous avez eu écho de ses innombrables interventions à l'Assemblée Nationale, vous l'avez vu à tout moment au service de ses électeurs dans les plus petites communes. En un mot **sans être le serviteur d'aucun parti, IL A FAIT OBSTINEMENT, COURAGEUSEMENT ET HONNETEMENT SON METIER DE DEPUTE DU PEUPLE FRANÇAIS.** Vous devez lui renouveler votre confiance pour qu'il continue de le faire. Vous ferez confiance en même temps à son suppléant Jean DROUSIE, comme lui jeune, dynamique et irréprochable.

Ces hommes ne sauraient être pour vous des nostalgiques de la Quatrième, mais bien des artisans du **renouveau national.**

VOTEZ JEUNE — VOTEZ HONNETE
VOTEZ COURAGEUX — VOTEZ EFFICACE

Votez pour Ernest DENIS et Jean DROUSIE

Le Comité électoral.

UN BILAN RESUME DE QUATRE ANNEES DE MANDAT :

AGRICULTURE Le 5 mai 1960, vote de la motion de censure contre le gouvernement qui refusait de convoquer le Parlement pour discuter des problèmes agricoles. — Le 25 juillet 1960, vote pour le projet de loi d'orientation agricole. — Intervention contre les importations de bétail étranger. — Mes votes ont toujours été favorables au monde rural. Seul le retour à l'indexation des produits agricoles doit permettre à l'agriculture de retrouver des prix rentables.

PROGRES SOCIAL Proposition de loi pour l'institution, dans le cadre du Commissariat Général du Plan de modernisation et d'équipement, d'un plan de progrès social établi séparément lors de la publication périodique de chaque plan de développement économique. — Proposition pour la réduction dans le secteur privé des taux d'abattement dans les actuelles zones de salaires et de prestations familiales. Le seul fait de mentionner le secteur public aurait rendu irrecevable cette proposition. Son application au secteur privé aurait obligatoirement des répercussions dans le secteur public.

ANCIENS COMBATTANTS Bien qu'appartenant à l'époque au groupe de la majorité, j'ai, le 17-12-1959, refusé le budget qui ne rétablissait pas la retraite. Ce vote favorable aux A.C. m'a valu d'être traduit devant le Conseil de discipline de l'U.N.R.

RETRAITES Proposition pour la création, parmi les différents régimes de retraite-vieillesse, d'une retraite unique de base. Les régimes existant doivent constituer et payer cette retraite unique et, éventuellement, la retraite complémentaire.

CAFETIERS RESTAURATEURS Dépôt, le 28-6-1961, d'une proposition de loi pour l'abrogation des ordonnances du 29-11-1960 (voir journaux professionnels). — Interventions multiples pour dénoncer le caractère arbitraire de ces ordonnances.

DOMMAGES DE GUERRE Proposition de loi du 25-5-1961 pour que les titres puissent être mis en nantissement dans les mêmes conditions que les titres de la Caisse Autonome de Reconstruction. Ceci pour que les sinistrés déjà âgés puissent disposer de leurs titres comme ils l'entendent.

ACCESSION A LA PROPRIETE Pour éviter les scandales du C.N.L., de l'Immobilière Lambert, etc..., pour assurer une protection efficace des épargnants et donner toutes garanties aux souscripteurs, proposition de loi du 21-6-1962 relative à la construction d'immeubles à usage d'habitation.

CADRES J'ai été, avec un groupe de parlementaires non-inscrits, l'un des promoteurs d'une proposition, du 19-5-1961, tendant à déterminer les conditions qui fixent le montant du plafond des cotisations de Sécurité Sociale.

PROPOSITIONS DIVERSES tendant à codifier et normaliser les ventes à crédit, à modifier les dispositions pénales relatives à l'enfance délinquante, à attirer l'attention du Gouvernement sur les incidences sociales du chômage dans les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais (avril 1960), à réglementer les autorisations de voirie concernant les postes de distribution de carburants. Interventions également sur les taxes para-fiscales, les professions libérales (sages-femmes, comptables, médecins, radio-électriciens, papetiers, etc.), sur le réseau routier valenciennois, la pollution des eaux de pêche, la condition des veuves civiles et des orphelins, la réduction du service militaire, la limitation des primes à la construction dans le département du Nord.

Par une action raisonnable, j'ai défendu efficacement les victimes des affaissements miniers.

Je suis intervenu inlassablement :

- sur les conditions de vie des travailleurs de la mine ;
- sur le sort des rapatriés d'Algérie ;
- pour l'obtention de crédits au Syndicat de dessèchement des vallées de la Hayne et de l'Escaut ;
- sur la lenteur de la procédure des Tribunaux de pensions militaires ;
- sur l'amélioration de l'aide sociale aux aveugles et grands infirmes ;
- sur le sort des rentiers viagers ;
- pour éviter aux artisans les charges trop élevées d'une réinscription au Répertoire des Métiers, etc., etc...

ENTRE LES ACTES ET LES PROMESSES, A VOUS DE JUGER !

Ernest DENIS.

Electrices, Electeurs, ATTENTION !

Dès le premier tour, ne dispersez pas vos suffrages, **renseignez-vous !** Tous les candidats sont-ils INSCRITS DANS VOTRE CIRCONSCRIPTION ? **Déjouez les manœuvres politiques.** Soyez logiques ! A l'Assemblée Nationale **Ernest DENIS** a voté pour vous. **VOTEZ POUR LUI !**

(Le Comité électoral.)

IMP. COTRAIT - BRUAY-SUR-ESCAUT